

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5279**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Protection de l'environnement spécialité Gestion des services à l'environnement

Nouvel intitulé : Licence professionnelle Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement, parcours Manager des services à

l'environnement : eau, déchets, énergie, mobilité

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Université de Versailles Saint-Quentin-en- Yvelines Modalités d'élaboration de références : CNESER	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Président de l'université de Versailles - Saint Quentin en Yvelines, Président de l'université de Versailles - Saint Quentin en Yvelines, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

113 Sciences naturelles, biologie-géologie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel est un cadre du secteur de l'environnement. Il encadre la production de services à l'environnement en garantissant la sécurité des hommes et le développement durable. Il pilote la production, garantit la sécurité, développe l'offre de services et anime les équipes.

Dans un centre de tri ou une usine d'incinération, il supervise la collecte des déchets ménagers ou industriels. Il organise et planifie la production, il encadre les équipes.

Dans une usine de production d'eau potable, une station d'épuration, un réseau de distribution d'eau potable ou de collecte d'eaux usées, il supervise l'activité sur son périmètre, il anime et manage une équipe de techniciens intervenant le plus souvent sur des sites multiples et divers.

Il élabore et suit le budget.

Il pérennise et enrichit la relation commerciale. Il participe à la réponse à appel d'offre, il négocie avec les clients et enrichit la prestation.

Il maîtrise et applique le droit du travail et les règles d'hygiène et de sécurité. Il met en place des dispositifs de prévention.

Il assure le contrôle qualité.

Il maîtrise l'outil informatique.

()

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel exerce son activité chez un opérateur de services à l'environnement (organisation de production de biens et services au sein d'éco-industries ou une régies municipales).

Il peut prétendre à un emploi de :

- Responsable de centre de services éco-industriels
- Responsable d'exploitation ou d'installation éco-industrielle
- Responsable de services techniques en collectivité
- Chef d'atelier
- Technicien de recherche en laboratoire.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

H1502 : Management et ingénierie qualité industrielle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

UE0 Genèse et enjeux des services à l'environnement

UE1 Respecter le cadre réglementaire et institutionnel

UE2 Organiser et piloter la production

UE3 Garantir la santé et la sécurité des hommes au travail

UE4 Préserver l'environnement de l'entreprise et contribuer à la santé environnementale

UE5 Mettre en œuvre les contrats

UE6 Pérenniser et enrichir la relation commerciale

UE7 Animer les équipes
 UE8 Appliquer le droit du travail
 UE9 Piloter l'activité
 UE10 Langue
 UE11 Applications professionnelles : projet tutoré
 UE12 Stage et soutenance du mémoire de stage
 UE13 Valorisation énergétique (réservé sous condition au métier propreté)

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur
En contrat d'apprentissage	X		idem
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2005	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24/11/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 07/07/2006

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 publié au JO n° 98 du 26 avril 2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.uvsq.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : Licence professionnelle Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement, parcours Manager des services à l'environnement : eau, déchets, énergie, mobilité